

Le Jour, 1953
6 Juin 1953

UNE PERIODE ELECTORALE SANS HORIZONS

On ne contestera pas le malaise que, dès ses premières journées, la période électorale suscite. On s'y sent fort à l'étroit.

Le temps est court, les places sont peu nombreuses, les ambitions les plus légitimes sont contrariées par le nombre insuffisant des issues. La tradition libanaise est bouleversée dans son principe. Cette loi électorale contre laquelle il n'y a pas, pour l'instant, de recours se révèle de plus en plus comme un instrument de discorde. **Son effet, au lieu de rapprocher politiquement en aussi grand nombre que possible les éléments confessionnels divers, est de dresser des frères et des amis les uns contre les autres.**

Il faudra des prodiges de mesure, de prudence, de souplesse, de bonne foi, d'esprit de conciliation et de sacrifice enfin pour sortir de là sans dégâts. **Notre vœu, évidemment, est qu'il en soit ainsi et que les principaux parmi ceux qui mènent la politique, même dans des camps contraires, y mettent le maximum de bonne volonté pour l'amour de ce pays.**

Mais, de plus en plus aussi, on est porté à condamner les improvisations, en matière législative, du genre de celle qui nous a conduits gratuitement à une situation aussi confuse. On ne joue pas en vain avec les nécessités de l'équilibre libanais.

Quel besoin d'économies sur les éléments de concorde de la nation a fait mettre en pratique une vue de l'esprit que tout condamne ? Il n'est que naturel de rappeler ici que le Grand-Duché de Luxembourg qui n'a que 300,000 habitants pour un territoire qui est le quart de celui du Liban a 51 députés, et bien entendu, le Grand-Duché n'a pas la servitude d'une présentation confessionnelle **statutaire** à respecter.

Rarement a-t-on vu en politique libanaise quelque chose d'aussi malheureux et, ce qui est irritant, **sans compensation d'aucune sorte**. On perd sur tous les tableaux.

Tâchons d'en sortir. Que les candidats eux-mêmes réfléchissent à la nécessité d'être sage et d'éviter, par civisme, de faire un tort grave à la nation.

Ne voilà-t-il pas qu'au lieu de compter sur une loi absurde il faut faire appel au bon sens et au patriotisme de chacun.